

Atelier F

Thierry Rambaud, Professeur de droit public à l'Université de Paris Descartes (Sorbonne Paris Cité), Conseiller Expert au Conseil de l'Europe, Chargé de cours à l'Université du Caire

Titre

**L'élaboration de la nouvelle Constitution égyptienne de 2014 : un processus complexe et inachevé. Reflexions sur le rôle respectif de l'armée, de la justice constitutionnelle et du peuple.**

Résumé

La présente contribution se propose d'analyser le processus constitutionnel et politique qui a conduit depuis la chute du président M. Morsi à l'édiction de nouvelles institutions par la Constitution adoptée par le référendum des 14 et 15 janvier 2014. Le processus constitutionnel, qui s'est déroulé, a associé étroitement une prise en main du processus par l'armée au travail réalisé par un Comité de 50 experts dans la rédaction du nouveau constitutionnel. La présente étude s'efforce de démontrer quels sont les arguments qui ont été avancés lors de ce processus pour justifier le "coup d'Etat constitutionnel" du 3 juillet 2013 et la lutte intransigeante menée contre les Frères musulmans. La présente étude, qui reposera sur une analyse des textes juridiques de la transition, s'appuyera également sur le témoignage de plusieurs acteurs de cette transition.

Si la transition constitutionnelle paraît avec l'adoption de la nouvelle constitution achevée, il n'en reste pas moins qu'elle offre un champ d'étude pertinent dans la mesure où il invite à combiner la prise en considération de plusieurs paramètres constitutionnels. En effet, si la transition s'est traduite par la volonté des autorités égyptiennes de répondre aux standards internationaux de l'Etat de droit constitutionnel, il n'en reste pas moins que l'armée et la grande institution religieuse qu'est El-Azar ont joué un rôle véritablement fondamental dans son orientation".